

Le mot du Maire



Tout d'abord, je tenais à nouveau et au nom de l'équipe municipale, à vous remercier pour votre confiance et sachez que depuis environ 2 mois et demi, nous commençons à obtenir les premiers résultats significatifs sur différents dossiers importants pour la Commune.

Ces principaux dossiers

concernent l'urbanisme, le développement économique, nos commerces, la CCVI, nos infrastructures, nos écoles, la cantine, le soutien à nos associations, et surtout le social où certaines situations nécessitent une très forte mobilisation.

Nous découvrons aussi une situation financière qui nécessitera une bonne gestion. Pour rappel, l'endettement au niveau de la commune a été multiplié par trois ce qui nous oblige à être innovants pour trouver les bonnes solutions.

Malgré le contexte et avec l'aide des festivals de cet été, toute l'équipe municipale vous souhaite un excellent été et comme toujours, nous restons à votre entière disposition dans le but premier d'améliorer la vie de chacun.

A votre écoute !

Stéphane de COLBERT



Réunions de quartier

Vous souhaitez vous impliquer pour Truyes ?
Vous voulez faire entendre votre opinion ?

Nous vous invitons à poursuivre le dialogue en venant à notre rencontre. Vos idées, vos réactions, vos propositions seront toujours une force pour le bien-être de Truyes.

Les rendez-vous sont les suivants:

- Vendredi 5 Septembre: Zone Centre Bourg
- Mardi 9 Septembre: Tous les Hameaux
- Vendredi 12 Septembre: Zone Tour Carrée et Charentais
- Vendredi 19 Septembre: Veaugaudet et rues adjacentes

Les réunions commenceront à 19h30. Une communication dans les boîtes aux lettres sera effectuée par zone pour vous rappeler le rendez-vous qui vous concerne.

l'Académie ainsi qu'au préfet d'Indre et Loire pour obtenir le report d'application du décret.

Les parents d'élèves de la ville tout comme ceux des 7 autres communes de la CCVI, ont reçu le vendredi 20 Juin dernier dans les cahiers de correspondance des enfants, une lettre cosignée par les 8 Maires et au nom de la CCVI expliquant le contexte. Sachez que malgré tout, la municipalité, l'équipe enseignante, l'ALSH ainsi que la CCVI, feront tout leur possible pour gérer au mieux cette situation qui nécessitera très certainement de nombreux ajustements durant toute l'année scolaire prochaine.

L'état d'avancement des travaux



La première tranche des travaux, concernant la place de l'Église, la rue du Clocher et l'entrée du Château, démarrée en octobre 2013 se terminera au courant de l'automne 2014.

En effet, des modifications ont été apportées au projet initial et concernent notamment le monument aux morts pour lequel il a été décidé de laisser la possibilité aux piétons d'en faire le tour et de repositionner les obus, sans surcoût supplémentaire.

De plus un éclairage a été ajouté rue haute, tout comme un miroir et des panneaux de signalisation sur l'ensemble de la zone.

Nous avons rencontré par ailleurs, de nombreux problèmes en fin de travaux, qui ont nécessité un temps de réflexion, des modifications et ceci en concertation avec les différents intervenants.

Notamment sur la mise en place du revêtement qui a été coulé, sans accord préalable de la mairie, et qui pour la montée du Château n'est pas conforme aux exigences des Bâtiments de France.

Les poteaux électriques ont bien été enlevés et la place est maintenant un espace ouvert entre l'entrée du château et le parvis de l'église. Nous avons ainsi plus de luminosité et donc de visibilité qui sera bientôt renforcée par l'éclairage de l'église.

Concernant les tranches suivantes (place du souvenir, zone allant du bar/tabac à la rue des écoles et devant les commerces), les travaux sont pour le moment mis en attente.

L'ensemble de l'équipe municipale confirme son soutien aux commerçants du centre bourg, qui ont souffert depuis 2008. Nous les remercions (bar tabac/Fleuriste/Cocci-Market) pour leur patience, car dans ce contexte difficile, ils n'ont pas été avantagés par les travaux qui ont eu pour conséquence une certaine diminution du passage de leur clientèle



La réforme des rythmes scolaires

La Communauté de Commune du Val de l'Indre (CCVI) a souhaité le report des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2015/2016. Cette décision n'a pas été une décision prise à la légère mais bien de manière raisonnée.

En effet, le manque de place certain pour accueillir nos enfants, tout comme le manque de personnel qualifié pour assurer de véritables activités ludiques et sportives, n'ont pas suffi au directeur de



Composition des commissions

Dominique BEAUCHAMP



Commission actions sociales et familiales, personnes âgées, solidarité

Sylvie ROBIN, Lydie CHICHERI, Annick AURNAGUE, Sylvie NGUYEN VAN, Catherine GUERINEAU, Nicole CIROT

Commission Culture, animation, vies associatives, sport, tourisme

Martine COUTABLE, Olivier GREINER, Damien AUDOUX, Custodio DA SILVA VALE, Thierry NAUD, Marielle DIAZ, Marie Dominique FAYE

Patrick-Jean LECHEVALLIER



Commission Bâtiment, patrimoine communal, voirie, environnement

Martine COUTABLE, André MALAGUTI, Thierry NAUD, Marielle DIAZ, Gérard GAUME

Commission application du droit des sols

Martine COUTABLE, Lydie CHICHERI, Sylvie ROBIN, André MALAGUTI, Gérard GAUME, Marie Dominique FAYE

Commission des finances : section budget

André MALAGUTI, Lydie CHICHERI, Annick AURNAGUE, Marie Dominique FAYE, Sylvie NGUYEN VAN, Damien AUDOUX

Commission des finances : section gestion du personnel

André MALAGUTI, Sylvie ROBIN, Marie Dominique FAYE, Annick AURNAGUE, Delphine PLOU, Sylvie NGUYEN VAN, Valérie BOURLET-PRADELS

Jérôme BIROCHEAU



Commission Vie scolaire, enfance, jeunesse

Delphine PLOU, Martine COUTABLE, Olivier GREINER, Aurélie AUBREY, Catherine GUERINEAU, Damien AUDOUX, Valérie BOURLET-PRADELS, Marie Dominique FAYE

Commission communication, site internet

Delphine PLOU, Lydie CHICHERI, Olivier GREINER, Damien AUDOUX, Valérie BOURLET-PRADELS

La réunion d'un conseil municipal

Les réunions des conseils municipaux sont publiques, vous pouvez donc y assister librement.

L'annonce de ces réunions est faite dans la presse locale et sur les panneaux d'informations de la commune. Le site Internet peut également relayer cette information.

Le public n'est pas autorisé à prendre la parole lors de ces séances. Toutefois, à la fin du conseil, des questions d'intérêt général pourront être posées par l'assistance si M. le Maire le propose.

Pour toutes questions «personnelles», nous vous invitons à rencontrer directement les élus, lors de leurs permanences, ou sur rendez-vous.

RAPPEL

Reviennent avec les beaux jours, les travaux de jardinage et de bricolage !

Nous vous rappelons que l'usage des tondeuses à gazon, nettoyeurs à haute pression ou autres engins bruyants est autorisé de :

- 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 19H30 (du Lundi au Vendredi)
- 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00 (le Samedi)

Interdiction le dimanche et jours fériés - (Par arrêté municipal relatif à la lutte contre les bruits du voisinage du 7/10/2008)



Calendrier estival 2014

- JUILLET -

- 12 - Bal Fête Nationale
- 22 - Théâtre de l'Ante dans le parc du château : « à l'hôtel du libre échange » de Feydeau

- AOUT -

- du 11 au 17 - Plastic café exposition, projection de la Belle et la Bête avec Jean Marais
- du 15 au 16 - Festival cosmopolite
- du 30 au 31 - «Fête du Cochon à TRUYES»

Horaires

- Mairie -

Le lundi de 8h à 12h / 13h30 à 18h
Du mardi au vendredi : de 8h à 12h / 16h30 à 18h
Le samedi (semaine impaire) : de 8h à 12h
Tous les samedis matin, des élus sont présents à la mairie

- Agence Postale -

Du mardi au jeudi : de 9h à 12h / 14h à 17h
Le vendredi : 9h à 12h et de 14h à 16h30
Tous les samedis : de 9h à 12h

Juillet: Ouverture uniquement le matin

